

FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TIR AUX ARMES SPORTIVES



CALENDRIER

PISTOLET AIR 2025-2026

Version 3

Rappel :

**En cas d'alerte rouge de la part de Meteolux,
Tous les matchs sont reportés à une date ultérieure.**

Annexes :

- A) Equipes et dates des rencontres Division 1
- B) Equipes et dates des rencontres Division 2
- C) Equipes et dates des rencontres Division 3
- D) Tir pistolet avec appui
- E) Match Divers

ORGANISATION TECHNIQUE

1. Dates des rencontres

- Les rencontres sont fixées aux dates indiquées au calendrier.
- Division 1 – annexe A
- Division 2 – Annexe B
- Division 3 – Annexe C
- Tir pistolet avec appui D
- Matches divers – Annexe E

2. Lieu des rencontres

Les rencontres ont lieu au stand de l'équipe, laquelle est indiquée en première place (Home) au calendrier.

3. Heures et timings des rencontres

- Le début des matches est fixé à 1930Hr.
- Si une équipe n'est pas au complet à l'heure fixée, un temps d'attente pourra être déterminé en accord avec les deux capitaines d'équipe.
Le temps d'attente ne pourra néanmoins dépasser un quart d'heure. Passé ce délai, aucun tireur ne sera plus admis au tir.

Coups d'essais	15 min	1930 Hr – 1945 Hr
Match	75 min – Cibles électroniques	1945 Hr – 2100 Hr
	90 min – Cibles carton	1945 Hr – 2115 Hr

4. Composition des équipes

- Conformément au règlement fédéral, cinq (5) tireurs sont admis par équipe, les trois (3) meilleurs scores seront retenus pour le résultat final.
- Les tireurs s'aligneront dans une seule manche, ou l'équipe organisatrice sera déclarée forfait.

5. Comptage des points

Gagné	Egalité	Perdu	Forfait	Deux équipes incomplètes
3 pt	2 pt	1 pt	0 pt	1 pt (pour chaque équipe)

6. Tenue

- Le port de jeans (n'importe quelle couleur) est autorisé pendant le championnat par équipes pistolet à air.
- Seules des chaussures basses ne couvrant pas l'os de la cheville (les deux malléoles) sont autorisées.

7. Incidents

- En cas de réclamation ou de désaccord, les capitaines s'abstiendront d'approuver les résultats, mais apposeront leurs remarques sur le dos du formulaire officiel (Forme 7-1) et signeront sur cet endroit.
- A observer également à ce sujet le :

Regl.Admin.Art.9. - E : Droit de réclamation - recours.	
1. Réclamation	25 €
2. Recours	25 €
3. Recours auprès du C.L.A.S. (Commission Luxembourgeoise d'Arbitrage pour le Sport)	25 € (a)
4. Recours auprès des commissions juridiques	25 €

- Au cas où la réclamation ou le recours est fondé le droit sera remboursée.
- Exception suivant décision du C.L.A.S. pour (a)

Regl.Admin.Art.11. - A : Réclamations.
Les réclamations contre des infractions aux règles de tir ne sont recevables que si elles sont soumises oralement à la direction de tir, immédiatement après constatation de l'irrégularité (avec indication de témoins éventuels) et contre paiement du droit de réclamation. Cette réclamation doit être confirmée par écrit dans la huitaine à la CT concernée.

Regl.Tech.Art.5. - Les championnats fédéraux - C : Les championnats fédéraux par équipes (CFE) – 23 : Réclamations et litiges.
Toute réclamation est à signaler sur le formulaire des résultats. En cas de litige constaté après-coup, les sociétés devront s'adresser à la CT. Celle-ci veillera à ce que les championnats se déroulent dans

- L'absence de panneaux-barrières entre les postes de tir sur un stand ne peut en aucun cas être un motif pour poser une protestation contre la validation du résultat.

8. Report d'une rencontre

- **Les reports sont à limiter à un strict minimum.**
- Le report d'une rencontre ne sera admis, qu'en cas de force majeure.
- L'indisponibilité d'un tireur n'est pas à considérer comme "cas de force majeure".
 - *Si un tireur d'une équipe participe à une compétition INTERNATIONALE (EQUIPE NATIONALE), ce résultat peut être pris en compte pour une rencontre nationale, à annoncer avant le début du match.*
- En cas d'un report inévitable le secrétaire technique en doit être informé par les deux capitaines par écrit à l'aide du formulaire ad hoc. (E-mail) kreno.ctp@gmail.com.
La simple information orale ne sera pas tolérée !!!
- La rencontre éventuellement reportée sera à disputer impérativement soit le weekend précédent ou suivant la date initiale.
Si ce n'est pas possible, les deux équipes seront déclarées forfait et obtiendront un point chacune.
- En cas d'intempéries sévères (verglas, neige abondante, etc...) ou autre cas de force majeure, les rencontres pourront être annulées par le président ou le secrétaire technique. Dans ce cas une annonce sera faite le jour même sur R.T.L. Radio. Les équipes concernées seront avisées par écrit sur la nouvelle date de la rencontre.

9. Communication des résultats

Les résultats des rencontres sont à communiquer directement après la rencontre, mais au plus tard pour le lendemain de la rencontre, au secrétaire technique par transmission de l'original du formulaire officiel (Forme 7-1) par e-mail.

Le formulaire officiel est à introduire endéans les quatre (4) jours de la date fixée au calendrier par voie postale à l'adresse suivante :

KREMER Norbert

128, Rue Principale

L-3770 Tétange

Gsm :621 170 106

ou par mail

kreno.ctp@gmail.com

10. Pénalisations

Regl.Admin.Art.10. – Pénalisations - A : Remarques préliminaires.

1. Le barème des pénalisations est appliqué par les instances compétentes.
2. Ces instances peuvent accorder des circonstances atténuantes.
3. Les pénalités infligées aux membres ainsi que les frais de procédure sont mis en compte des sociétés auxquelles appartiennent les fautifs. Il appartient aux sociétés de se faire rembourser par leurs membres.
4. En cas de non-paiement d'une facture de la FLTAS par une de ses sociétés-membres endéans les trente jours suivant la date de la facture, toutes les licences de ladite société seront suspendues jusqu'au moment du paiement.
5. Des modifications peuvent être apportées par le CA.

11. Divers

Le contrôle du poids de la détente (500gr) est obligatoire avant tous les matchs.

Art. 10 : Pénalisations

A : Remarques préliminaires

- 1 Le barème des pénalisations est appliqué par les instances compétentes.
- 2 Ces instances peuvent accorder des circonstances atténuantes.
- 3 Les pénalités infligées aux membres ainsi que les frais de procédure sont mis en compte des sociétés auxquelles appartiennent les fautifs. Il appartient aux sociétés de se faire rembourser par leurs membres.
- 4 En cas de non-paiement d'une facture de la FLTAS par une de ses sociétés-membres *endéans les trente jours* suivant la date de la facture, toutes les licences de ladite société seront suspendus jusqu'au moment du paiement.
- 5 Des modifications peuvent être apportées par le CA.

B : Pénalités

(1) (2)

7	Non-remise de la liste des équipes le jour de l'établissement du calendrier	refus des équipes pour la saison	CT	
8	Non-introduction de la composition nominale des équipes	forfait tant que les noms ne sont pas introduits dans les délais	CT	
9	Demande de changement au programme présentée hors délai	refus	CT	
10	Changement de date d'une rencontre sans permission de la CT concernée	15.- + forfait	CT	CT
11	Absence d'une équipe sans arrangement avec l'équipe adverse et la CT concernée	15.- + forfait	CT	CT
12	Absence d'une équipe pendant toute la saison	Rétrogradation immédiatement à la division inférieure.	CT	CT
13	Non-communication des résultats des CFE aux CT dans les délais prévus	15.-	CT	CT
14	Non-disponibilité du matériel nécessaire à l'organisation de la rencontre	15.- + forfait	CT	CT
15	Non-communication des résultats des CN et CFI dans les délais prévus	15.-	TF	Féd.
16	Participation d'un tireur sans licence valable aux CN et CF	15.- + radiation du classement	TF	Féd.
17	Participation d'un tireur non inscrit dans la liste nominative, à une rencontre CFE	15.- + forfait	CT	CT
18	Remplacement dans une équipe inférieure par un tireur d'une équipe supérieure	15.- + forfait	CT	CT
19	Remplacement plus d'une fois dans la même saison par un même tireur d'une équipe inférieure dans une équipe supérieure	15.- + forfait	CT	CT

Adresses - EQUIPES

Toutes les divisions		Stand de tir
	STA Armée	Section de Tir de l'Armée Centre militaire, Caserne G.-D. Jean – Diekirch
	STB Brouch	Société de tir aux armes sportives Brouch 2, an der Koll, L-7414 Brouch
	STH Hesper	Société de Tir aux Armes Sportives à Hespérange Stand de tir, L-5853 Hesperange
	SSCK Kayl	Sport Schéiss Club Kayl Rue Eweschbour, L-3638 Kayl
	STASS Schifflange	Société de Tir aux Armes Sportives Schifflange 151, Val des Aulnes, L-3811 Schifflange
	STE Echternach	Société de Tir aux Armes Sportives et de Chasse Echternach 91, rue Alferweiher, L-6412 Echternach
	SCBB Bloebierg	Schéissclub Bloëbierg 105, rue de la Montagne L-6962 Senningen
	SAS Volmerange	Shooting Academy Schifflange Eurostand 1 Langenberg, 57330 Volmerange-les-Mines, Frankreich

NB:

Pour toute question ou renseignement supplémentaire, veuillez adresser un E-mail à

KREMER Norbert Gsm : 621 170 106 170 / E-Mail: kreno.ctp@gmail.com

Division 1

Annexe A

STB 1



Capt. Eq	MARIUTTO Louis	1941-79-1	louis.mariutto@live.de	Gsm : 621 316 790
Adj. Eq	KLEIN Joël	10608-20-1	Kljo2304@gmail.com	Gsm : 621 278 881
	BOUVY Christopher	11157-22-1		
	DINEV Dimitar	10977-21-1		
	DONDELINGER Joé	5516-03-01		
	GOFFIN Anne	11160-22-1		
	LORITO Matteo	8740-22-1		
	RUFFENACH Jean-Claude	11302-22-1		

STB 2



Capt. Eq	PETTINGER Frank	8740-22-1	fpettinger@pt.lu	Gsm : 621 183 645
Adj. Eq	HOFFMANN Ronny	11521-23-1	hoffmannronny89@gmail.com	Gsm : 621 495 395
	BECHTOLD Guy	8962-15-1		
	BINAME Jean-Philippe	10980-22-1		
	DA SILVA Virgilio	12424-24-1		
	DE COLLE Fabio	8468-13-1		
	DUARTE Victor	4286-00-1		
	MATHIAS Paul	1142-91-1		
	STEINMETZ Max	11929-24-1		
	WAGNER Claude	5581-40-1		

STH 1



Capt. Eq	SCHROEDER Jean-Paul	3215-24-1	jpsch4959@gmail.com	GSM : 621 162 985
	BRAVARD Vincent	12754-25-1		
	DECKER Patrick	798-95-1		
	DELACOURT Thomas	10574-20-1		
	LORAIN David	8149-13-1		
	PEIFFER Michel	6708-10-1		
	QUETSCH Roland	10797-21-1		
	SCHEERER Tom	9254-15-1		
	STAUS Carlo	1497-96-1		

STH2



Capt. Eq	LAURES Romain	3016-92-1	rolaures@pt.lu	GSM : 621 774 148
	BERNARD André	4624-01-1		
	BREYER Andy	10628-20-1		
	CHERRY Clive	7581-12-1		
	MULLER Pascal	7054-11-1		
	PASQUALONE Fiore	9739-17-1		
	PIUCA Ciprian	9111-15-1		
	ZULTAK Slawomir	7578-12-1		

SSCK 1



Capt. Eq	PESCH Marc	9952-17-1	info@pesch.lu	621 275 345
	CIRELLI Jean-Marie	792-97-1		
	SCHONS Laurent	9724-16-1		
	SIEDLER Alex	6723-10-1		
	HALLOY Marc	7052-23-1		
	SIEDLER Romain	6669-09-1		
	MOSER Victor	12133-24-1		
	PIERSON Emily	Demande en cours		

STA1



Capt. Eq	WEIS Marc	6195-06-1	marcweis@pt.lu	621 311 318
Adj. Eq	DINIS Paulo	9431-16-1		
	CARVALHO José	11977-23-1		
	DIAS Nuno	11980-23-1		
	SEYLER Patrick	6386-08-1		
	MEHLEN Laurent	6356-07-1		
	GILS Claude	5975-05-1		
	SCHABER Christophe	11398-23-1		
	PERREIRA Luis	Demande en cours		

Division 1					
	Date	Heures	Lieu	Rencontre	
Mercredi	12.11.2025	19 :30	Brouch	STB2	STB1
		19 :30	Hesperange	STH2	STH1
		19 :30	Diekirch	STA1	SSCK1
Mercredi	19.11.2025	19 :30	Brouch	STB1	STH2
		19 :30	Hesperange	STH1	SSCK1
		19 :30	Diekirch	STA1	STB2
Mercredi	26.11.2025	19 :30	Brouch	STB2	STH1
		19 :30	Hesperange	STH2	STA1
		19 :30	Kayl	SSCK1	STB1
Mercredi	03.12.2025	19 :30	Brouch	STB1	STA1
		19 :30	Hesperange	STH1	STH2
		19 :30	Kayl	SSCK1	STB2
Mercredi	17.12.2025	19 :30	Hesperange	STH2	SSCK1
		19 :30	Diekirch	STA1	STB1
Mercredi	07.01.2026	19 :30	Brouch	STB1	STH1
		19 :30	Hesperange	STH2	STB2
		19 :30	Kayl	SSCK1	STA1
Mercredi	14.01.2026	19 :30	Brouch	STB2	SSCK1
		19 :30	Hesperange	STH2	STB1
		19 :30	Diekirch	STA1	STH1
Mercredi	21.01.2026	19 :30	Brouch	STB1	STB2
		19 :30	Kayl	SSCK1	STH1
		19 :30	Diekirch	STA1	STH2
Mercredi	28.01.2026	19 :30	Brouch	STB1	SSCK1
		19 :30	Hesperange	STH1	STB2
Mercredi	04.02.2026	19 :30	Brouch	STB2	STH2
		19 :30	Hesperange	STH1	STA1
Mercredi	11.02.2026	19 :30	Hesperange	STH1	STB1
		19 :30	Kayl	SSCK1	STH2
		19 :30	Brouch	STB2	STA1

STASS 1

	Capt. Eq	STRAINCHAMPS Remy	1501-91-1		GSM : 691 568 516
		THILLMANN Paul	9266-15-1		
		CARENZA Giuliano	8536-14-1		
		DIONYSIUS Claude	008318-2		
		MORUZZI Angelo	9677-16-1		
		ROLLINGER Christian	8059-13-1		

STASS2

	Capt. Eq	NILLES Raoul	6298-07-1		
		KIEFFER Claude	9131-25-1		
		KÜHLER Fränk	7567-12-1		
		LUDOWICY Lupo	6449-06-1		
		MARX Jean-Pierre	924-76-1		
		MICHAUX Marc	6743-10-1		
		STOCKLAUSEN Marc	7566-12-1		
		WEILER Jean-Claude	8869-14-1		

SCBB

14350-25-A 	Capt. Eq	SCHMALEN Jean	9814-24-1	jean.schmalen@pt.lu	GSM : 621 263 585
		DUKA Andrea	10735-24-1		
		LESSURE Robert	2105-88-1		
		MULLER Peter	4607-24-		
		OTTO Martina	14399-25-A		
		SCHOLLER Armand	11888-23-1		
		SCHOTT Camilla	11103-25-A		
		SCHROEDER Romain	8504-25-1		
		VALENTINE Matheux	14350-25-A		

SSCK3

	Capt. Eq	LEY André	909-93-1	kosar@pt.lu	51 28 25
	Adj. Eq	LEY Andy	910-97-1		
		BOULTGEN Jim	10296-18-1		
		SCHARTZ Magaly	11117-22-1		
		PALLAZZO Raphael	11503-23-1		
		PALLAZZO Mia	11592-23-1		
		KIEFFER Lindsay	12209-24-1		
		BERRETINI Emma	12304-24-1		
		PICCIRELLI Laura	12029-24-1		

STH 3

	Capt. Eq	ROLLMANN Yves	8832-14-1	yves.rollmann@gmail.com	GSM : 661 230 966
		CECCHETTO François	12438-24-1		
		FERREIRA José Miguel	12404-24-1		
		JIMÉNEZ Juan Antonio	10695-20-1		
		JUNCKER Jean-Paul	8528-13-1		
		LOHAN Simona	10301-18-1		
		ROEDSETH John	3160-72-1		
		SCLISIZZI Romain	3230-93-1		
		RUFFINI Claude	4436-00-1		

SAS

	Capt. Eq	HANSEN Théo	6243-07-1		GSM : 621 373 567
		FAMINI Leo	1248-96-1		
		FLAMMANG Raymond	1257-91-2		
		GARGANESE Mike	6682-09-1		
		HUNZ Maria	9768-17-1		
		KIMMEL Roger	8351-11-1		
		SCHADECK Yves	2664-94-1		

Division 2					
Annexe B					
	Date	Heures	Lieu	Rencontre	
Mercredi	12.11.2025	19 :30	Schiffflange	STASS1	STH3
		19 :30	Bloebierg	SCBB	STASS2
Mercredi	19.11.2025	19 :30	Schiffflange	STASS 2	STH3
		19 :30	Kayl	SSCK3	STASS1
		19 :30	Bloebierg	SCBB	SAS
Mercredi	26.11.2025	19 :30	Schiffflange	STASS1	SSCK3
		19 :30	Hesperange	STH3	SCBB
Mercredi	03.12.2025	19 :30	Schiffflange	STASS2	SSCK3
		19 :30	Volmerange	SAS	STASS1
		19 :30	Bloebierg	SCBB	STH3
Mercredi	17.12.2025	19 :30	Schiffflange	STASS1	STASS2
		19 :30	Volmerange	SAS	SCBB
		19 :30	Kayl	SSCK3	STH3
Mercredi	07.01.2026	19 :30	Schiffflange	STASS2	STASS1
		19 :30	Volmerange	SAS	STH3
		19 :30	Bloebierg	SCBB	SSCK3
Mercredi	14.01.2026	19 :30	Schiffflange	STASS2	SCBB
		19 :30	Hesperange	STH3	STASS1
		19 :30	Kayl	SSCK3	SAS
Mercredi	21.01.2026	19 :30	Schiffflange	STASS2	SAS
		19 :30	Bloebierg	SCBB	STASS1
		19 :30	Hesperange	STH3	SSCK3
Mercredi	28.01.2026	19 :30	Schiffflange	STASS1	SCBB
		19 :30	Hesperange	STH3	STASS2
		19 :30			
Mercredi	04.02.2026	19 :30	Schiffflange	STASS1	SAS
		19 :30	Kayl	SSCK3	STASS 2
Mercredi	11.02.2026	19 :30	Kayl	SSCK3	SCBB
		19 :30	Hesperange	STH3	SAS
Mercredi	18.02.2026	19 :30	Volmerange	SAS	SSCK3
Mercredi	25.02.2026	19 :30	Volmerange	SAS	STASS2

STA2

	Capt. Eq	MONTEIRO Natalino	9382-16-1		GSM : 661 260 283
	Adj. Eq	LEICK Georges	6194-06-1		
		VAN DER WINDT Frederik	Demande en cours		
		BENECK Marc	12011-23-1		
		PINT Luc	11983-23-1		
		PERREIRA Jeff	Demande en cours		
		STRASSER Pat.	10246-18-1		
		WEBER Claude	1161-92-1		
		MEYERS Alex	Demande en cours		
		ZUANG Carin	Demande en cours		

SSCK2/SSCB

	Capt. Eq	PEFFER Serge	11989-24-1	kadya4@yahoo.de	GSM : 621 245 673
	Adj. Eq	KREMER Norbert	1343-97-1	kreno.ctp@gmail.com	GSM : 621 170 106
		SCHONS Jos	1016-85-1		
		NOWAK Stephane	12748-25-1		
		STREITZ Serge	9986-17-1		
		POURPRIX Vital	11148-22-1		
		JOST Fernand	715-14-2		

SSCK4

	Capt. Eq	DENGLER Jim	8012-13-1	dengler@pt.lu	GSM : 691 523 065
	Adj. Eq	WOLSFELD Patrick	9714-16-1	patwol66@gmail.com	GSM : 691 230 088
		BIRGEN Frenz	9994-17-1		
		BLASEN Patrick	10251-18-1		
		BOURONE Marc	4092-00-1		
		MAMER Nadine	7369-12-1		
		STURM Jean-Marc	12448-25-1		

STB3

	Capt.	WAGNER Alain	6839-10-1	wagneral@pt.lu	GSM : 621 152 781
	Adj. Eq	VAN DE KEER Hermann	1789-97-1	herman.vandekeer@education.lu	GSM : 621 167 793
		GOETZ Sebastian	11722-23-1		
		HAMMES Philippe	147-00-0		
		HEISTER Albert	9393-16-1		
		KOLBER Marc	8465-13-1		
		MARTINY Laurent	11368-25-1		
		MOEGER Magalie	14199-25-1		
		KARNEZIS Stavros	Demande en cours		
		ENTRINGER Marc	705-21-1		

STASS 3

	Capt.	RENTSCH Alfred	9332-16-1		GSM : 621 160 728
		BIWER Yves Jaques	10294-18-1		
		LABONTE Romain	11505-23-1		
		LABONTE-KIENTZ Sandra	11506-23-1		
		PICCO Mario	4417-18-2		
		SCHILLING Gérard	8990-15-1		
		GOUBER Nico	7572-12-1	Transfert en court	

STE

	Capt.	FEILEN Sarah	10619-20-1	sarahfeilen@icloud.com	GSM : 621 299 934
		BACKES Georges	11340-22-1		
		FRIEDRICH Hans Peter	11308-22-1		
		PALAMAREVIC Ilja	12935-25-1		
		SCHELLER Oliver	10253-18-1		

STH4

	Capt.	PETTINGER Claude	3117-90-1	pettc@pt.lu	GSM : 661 748 690
		FETLER Luc	12331-25-1		
		LAMBILLON Arnaud	11293-22-1		
		LEPAGE Guy	7141-11-1		
		MOSOIU Ion Danut	10788-21-1		
		MULLER Gilbert	11455-28-1		
		REUTER Claude	4792-01-1		
		RICHARDY Roger	3146-80-1		
		SANTANGELO Felice	13886-25-1		
		SCHEERER Jos	3176-90-1		

Divison 3

Annexe C

	Date	Heures	Lieu	Rencontre	
Jeudi	13.11.2025	19 :30	Echternach	STE	SSCK2/SSCB
		19 :30	Diekirch	STA2	SSCK4
		19 :30	Schifflange	STASS3	STB3
Jeudi	20.11.2025	19 :30	Diekirch	STA2	SSCK2/SSCB
		19 :30	Hesperange	STH4	SSCK4
		19 :30	Brouch	STB3	STASS3
Jeudi	27.11.2025	19 :30	Brouch	STB3	SSCK2/SSCB
		19 :30	Schifflange	STASS3	STE
		19 :30	Kayl	SSCK4	STH4
Jeudi	18.12.2025	19 :30	Brouch	STB3	STH4
		19 :30	Kayl	SSCK2/SCBB	STASS3
		19 :30	Diekirch	STA2	STE
Jeudi	08.01.2026	19 :30	Kayl	SSCK4	STB3
		19 :30	Hesperange	STH4	SSCK2/SSCB
		19 :30	Echternach	STE	STASS3
Jeudi	15.01.2026	19 :30	Brouch	STB3	SSCK4
		19 :30	Kayl	SSCK2/SCBB	STE
		19 :30	Schifflange	STASS3	STA2
Jeudi	22.01.2026	19 :30	Brouch	STB3	STE
		19 :30	Schifflange	STASS3	STH4
		19 :30	Kayl	SSCK4	SSCK2/SSCB
Jeudi	29.01.2026	19 :30	Schifflange	STASS3	SSCK2/SSCB
		19 :30	Echternach	STE	STH4
		19 :30	Diekirch	STA2	STB3
Jeudi	05.02.2026	19 :30	Brouch	STB3	STA2
		19 :30	Schifflange	STASS3	SSCK4
Jeudi	12.02.2026	19 :30	Kayl	SSCK2/SSCB	STH4
		19 :30	Diekirch	STA2	STASS3
		19 :30	Echternach	STE	STB3

Jeudi	19.02.2026	19 :30	Kayl	SSCK4	STE
		19 :30	Diekirch	STA2	STH4
		19 :30	Kayl	SSCK2/SSCB	STB3
Jeudi	26.02.2026	19 :30	Kayl	SSCK4	STASS3
		19 :30	Kayl	SSCK2/SSCB	STA2
		19 :30	Hesperange	STH4	STB3
Jeudi	05.03.2026	19 :30	Kayl	SSCK2/SSCB	SSCK4
		19 :30	Echternach	STE	STA2
		19 :30	Hesperange	STH4	STASS3
Jeudi	12.03.2026	19 :30	Hesperange	STH4	STE
		19 :30	Kayl	SSCK4	STA2
		19 :30			
Jeudi	19.03.2026	19 :30	Echternach	STE	SSCK4
		19 :30	Hesperange	STH4	STA2

Tir pistolet avec appui	Annexe D
Cours d'initiation pour tir avec appui	
Samedi 15.11.2025 à partir de 14.00h	
Aux stand national Bloebierg	
Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.	
Tir au pistolet avec appui, sortie de date, attente du calendrier, carabine.	
Challange 6 Compétitions	
Règles suivant ISSF	
Les plus amples informations dans la prochaine version	

MATCHS DIVERS

Annexe E

	Tir d'Ouverture aux armes à air comprimé (Hesperange)	8. & 9. novembre 2025
	Fuesscheissen (Brouch)	14 & 21 & 22 février 2026 14-18 auer samschdes 14-16 auer sonndes
	RIAC Populaire Fltas.lu	9 décembre 2025
	CNI, CNE, CFI Pistolet à Air	07 mars 2026 Inscription & Invitation: À partir du 01 mars 2025 <u>OU :</u> fltas.lu Kremer Norbert : kreno.ctp@gmail.lu +352 621 170 106



La Fédération Luxembourgeoise
de Tir aux Armes Sportives

vous invite à son vingt-deuxième

RIAC POPULAIRE

qui aura lieu
Mardi, 9 décembre 2025
au Centre National de Tir à l'Arc,
rue Reckenthal, Strassen

Début des manches : 17.00 heures et 19.00 heures
(Setup : 16.30 et 18.30 heures)

Inscription par email jusqu'au 2 décembre 2025 à fltas@fltas.lu

**Lors de l'inscription, veuillez indiquer dans quelle catégorie
vous participez et pour quel club vous concourez.**

Catégories : Pistolet et Carabine

Hommes, Dames, Juniors Hommes, Juniors Dames (60 coups)

Droit d'inscription : 15 €

Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Tirage au sort de prix cash 150.- €, 100.- € et 50.- € parmi les
participants présents lors de la remise des prix vers 20.30h

N.B. Les tireurs du RIAC International ne sont pas admis au RIAC Populaire



SOCIÉTÉ DE TIR AUX ARMES SPORTIVES DE HESPERANGE

Association sans but lucratif, fondée en 1958. Affiliée à la FLTAS.
Tél : STH 36 98 61 / 62 - Fax : STH 36 98 63 - Email : sth@pt.lu
BP 2677 L-1026 Luxembourg - CCPLULL : IBAN LU07 1111 0314 1382 0000



Messieurs les Présidents, Chers ami(e)s tireurs

La Société de Tir de Hesperange
a le grand plaisir de vous inviter à l'occasion de son

Tir d'Ouverture ^{35^e} aux armes à air comprimé les 08 & 09 novembre 2025

Disciplines : Pistolet et Carabine

Catégories : Hommes (Seniors 1, Seniors 2, Seniors 3) (60 plombs)
Juniors Hommes (60 plombs)
Dames (60 plombs) & Juniors Dames (60 plombs)

Manches le samedi :

09h00, 10h45, 14h00, 15h45

Manches le dimanche :

09h00, 10h45

Temps alloué par manche : 1h30. Tir sur *cibles électroniques*.

Récompense aux 3 premiers de chaque discipline dans chaque catégorie.

**Tirage au sort de 5 x 100,- € parmi les participants présents
lors de la proclamation des résultats.**

- Réservation souhaitée -

Droit d'inscription : 15,- € par discipline. Petite restauration sur place.

**La proclamation des résultats et la remise des prix
auront lieu le dimanche vers 13h30.**



Dans l'attente du plaisir de vous recevoir, je vous prie d'agréer nos salutations sportives.

Pour réservations Tir Pistolet et Carabine :

ferlu.05@gmail.com ou ☎ +352 621 399 308 (Ferreira Filipe)

Pour le C.A.
Jos Di Lazzaro
Président



Schützenverein BROUCH

Lädt ein zum traditionellen " Fues-schéissen "
(Ausgabe 2025)

am 14,21 und 22. Februar 2025

Luftpistole und Luftgewehr / 60 Schuss: von 14.00 bis 18.00 Uhr
(22. Februar von 14.00-16.00 Uhr)

Laufender Keiler & Fun shooting (tir continu, Cal .22) : von 14.00 bis 18.00 Uhr
(22. Februar von 14.00-16.00 Uhr)

Siegerehrung, Sonntag 22. Februar gegen 18:00 Uhr



Trophäe für die 3 Bestplatzierten der
Kategorie Senior / Damen / Junioren

Trophäe für die 3 Bestplatzierten der Kategorie Fun Shooting
Spezialtrophäe für den Besten aller Kategorien

Startgeld

15 € für eine Disziplin Luft / 20 € für 2 Disziplinen

10 € für Laufender Keiler und Fun Shooting (Luft)

30 € für alle Disziplinen (ohne Nachkauf)

Keine Reservierung

Kleiner Imbiss

Geldgewinn (Präsenz obligatorisch)

100 €/75 €/50 €



Das Tragen einer gültigen Mitgliedskarte ist obligatorisch





La société de Tir BROUCH

vous invite à son traditionnel " TIR CARNAVAL "
(Edition 2025)

les 14, 21 et 22 février 2025

Pistolet & Carabine à air (tir continu) / 60 coups: de 14.00 à 18.00 hrs
(22 février de 14.00-16.00 hrs)

Cible courante et Fun shooting (calibre 22)
(tir continu) : de 14.00 à 18.00 hrs
(22 février de 14.00-16.00 hrs)

Remise des prix, dimanche 22 février vers 18:00 hrs



Coupe/médaille pour les 3 premiers des disciplines air
Senior et dames
Junior: Coupe/médaille pour les 3 premiers
Coupe/médaille pour les 3 premiers discipline fun
Coupe spéciale pour le meilleur des 3 disciplines



Frais de participation:

15 € pour une discipline air / 20 € pour deux disciplines air

10 € pour la cible courante et le fun shooting

30 € pour toutes les disciplines (sauf rachat)

Pas de réservation

Petite restauration



**Tirage au sort des prix parmi les participants présents :
100 €/75 €/50 €**

Le port visible d'une carte de membre est obligatoire

